L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 DECEMBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 18 DECEMBRE 1879.

ENTRE A L'ENCAN DE CE JOUR

Par E. Cazenave, le contenu de magasin de meubles sis au No 27 de la rue Nouvelle.

Les Difficultés s'accumulent.

Nos lecteurs se rappellent peut-être que nous ne l'avons pas des premiers à favoriser l'appel d'une convention. L'idée nous sourait cependant et nous comprenions autant que qui que ce fût la nécessité de tenter ce moyen de faire sortir l'Etat de l'impasse où il se trouvait engagé. Mais la confiance absolue dans l'emploi de ce moyen extrême nous faisait défaut. La législature de 1876, bien qu'en grande majorité démocratique, nous avait rendus méfiants. Cette législature n'avait rien fait de bon dans sa session, et nous nous demandions si une convention serait mieux composée et si, par cela seul qu'elle serait un pouvoir plus grand, elle s'en servirait d'une manière utile et vraiment populaire. Nous avions donc hésité tout d'abord entre l'appel d'une assemblée souveraine et la présentation de quelques amendements constitutionnels au vote direct du peuple.

Mais notre hésitation ne fut pas de longue durée et dès que nous pûmes saisir dans l'opinion publique un sentiment bien marqué de préférence pour l'emploi de ce moyen de réforme, nous l'accueillîmes avec joie et nous en devînmes les plus fermes champions. Nous pensâmes très naturellement que si le peuple comprenait l'importance d'une telle mesure politique, il comprendrait aussi l'importance des élections conventionnelles et la nécessité d'élire des hommes de caractère, d'intelligence et de talent, des hommes capables de remplir dignement la mission dont ils seraient honorés.

En cela nous n'avons point été trompés et, sans parler d'une petite coterie de gens dans l'esprit desquels dominait un peu trop le sentiment de l'intérêt individuel ou de parti, nous avons eu une véritable assemblée d'hommes d'élite et dont les travaux ont été marqués au coin du bon sens et de la raison. Cette assemblée a opéré de grandes réformes ; nous avons eu occasion de les signaler souvent, et si son œuvre n'a pas été complète, elle contient en fait et en germe de si bonnes choses et ces choses dans leur développement doivent avoir de si précieuses conséquences que le peuple de la Louisiane n'oubliera jamais la Convention de 1879.

Nous éprouverons toujours, pour ce qui nous concerne, la satisfaction de l'avoir appuyée de toute notre énergie. La grande pétition, couverte de 8000 signatures, en faveur de la limitation des taxes, a été due à notre initiative, et nous eussions trouvé 20,000 pétitionnaire, si nous eussions eu plus de temps pour faire circuler les listes dans la ville. La Convention a voté la mesure exactement dans les termes où nous l'avions posée.

On l'a dit souvent : les gouvernements se jugent par les charges qu'ils imposent au peuple ; quand les charges sont légères et quand les citoyens les supportent sans se plaindre, c'est nécessairement là une preuve de bon gouvernement. La Convention de 1879 a voulu sincèrement nous donner le bienfait d'un gouvernement à bon marché ; elle y a réussi pour ce qui regarde l'Etat, mais pourquoi faut-il que ce soit douteux pour notre ville, pour la Nlle-Orléans qui à elle seule fournit à l'Etat plus des cinq huitièmes de ses subsides ? Et pourquoi faut-il encore que nous comptions parmi les indifférents quelques-uns de ceux qui s'étaient prononcés avec le plus d'ardeur pour la convocation d'une assemblée conventionnelle ? Cette assemblée a très sagement limité la taxe de ville et la taxe d'Etat, car il y avait la même nécessité à protéger les deux intérêts. On paraît accepter la limite pour l'une et on se tait sur l'autre comme si on ne l'acceptait pas. Ce silence est un des maux de la situation.

Nous en devinons facilement la raison. Elle vient de la dette de ville que beaucoup de gens craignent de voir crouler. Avec une taxe de 10 mills, disent-ils, adieu les bons à prime ! Le maintien de la loterie municipale est impossible à cette condition. C'est vrai. On ne pourra pas soutenir avec une taxe amoindrie ce qu'on n'aurait pas même pu continuer avec une taxe d'un tiers plus forte. Eh bien ! que faut-il faire ? il faut suivre l'exemple donné par un gouverneur radical pour la dette d'Etat ; il faut imiter aussi la Convention dans ce qu'elle a fait pour l'intérêt de cette même dette.

M. Kellogg a réduit de 40 pour 100 le capital de la dette d'Etat, et ce n'est pas en cela qu'il est blâmable. Il a été blâmable en ce que la conversion a été une opération inique envers quelques porteurs de l'ancienne dette de l'Etat et aussi en ce que l'opération a été frauduleuse, de mauvais titres, des bons véreux, ayant été admis à la conversion. Il fallait tout réduire, vu la pauvreté de l'Etat, mais avec des différences. Les mauvais titres auraient dû être radiés *in toto* et les bons convertis avec réduction. Si cela eut été fait, la dette de l'Etat ne serait plus aujourd'hui que de quatre millions. Et c'était là aussi la mesure de justice que le comité de la Convention sur la dette publique voulait appliquer, ce en quoi il a échoué, très malheureusement pour tout le monde.

Quoiqu'il en soit, l'exemple est bon à suivre et nous ne voyons pas pourquoi on ne le suivrait pas pour la dette de ville. Comment se fait-il que cette dette n'ait pas encore été réduite ? Etant encore plus frauduleuse que celle d'Etat, on devrait la réduire au moins de 75 pour 100, ce qui ne la ferait pas tomber au-dessous du cours actuel. Quelques millions d'ancienne dette devraient être traités différemment. Appliquant ensuite à la conversion la mesure d'intérêt votée par la Convention pour la dette d'Etat, on allouerait à la dette de ville deux pour cent d'intérêt pendant cinq ans, trois pour cent pendant 15 ans et quatre pour cent par la suite.

Réduite dans cette proportion, la dette de ville ne serait plus un fardeau écrasant [illegible] budget de 1880 basé sur la législation constitutionnelle pourrait y pourvoir. En l'état des choses nous ne voyons que des impossibilités et nous [illegible] que l'administrateur des améliorations, M. Houston, ait pris le parti de donner sa démission. Ce qui nous étonne, c'est que ses collègues n'éprouvent pas les mêmes velléités. Il est certain que la ville est dans une situation financière des plus critiques et que les moyens termes ne feront que l'empirer. M. Houston n'a peut-être pas trouvé dans son entourage officiel des hommes animés d'une énergie égale à la sienne et n'ayant pas résolu à faire prévaloir ces opinions personnelles, il aime mieux se retirer que de laisser languir son département dans une administration impuissante.

Il y a en ce moment une difficulté de plus, difficulté qui peut être contemplée de plusieurs côtés du même genre. Il y a la levée d'une taxe additionnelle pour la satisfaction de ordonnances judiciaires ment ; il y a encore la saisie ou la mise sous séquestre de certains fonds supposés existants et déposés entre les mains de l'agent fiscal pour répondre aux besoins ministériels des autorités de ville. La levée de la taxe nous paraît difficile en vue de l'article 208 de la Constitution qui la limite. Cet article dit expressément : "Aucune taxe de municipalité ou de paroisse, pour quelque objet que ce soit ou quel qu'en soit le but, ne devra excéder 10 mills à la piastre de la valeur assumée."

Les termes de cette disposition étant formels et la prohibition de toute taxe spéciale et additionnelle étant aussi précise que possible, peut-on passer outre ? Peut-on soumettre la Constitution de l'Etat à une décision judiciaire, quelle que soit la hauteur du tribunal d'où elle émane ? Si une pareille décision est obligatoire, alors il n'y a plus de souveraineté d'Etat et il est inutile de faire des œuvres constitutionnelles. Le système fédéral est renversé, et il n'y a plus qu'un souverain, la cour suprême des Etats-Unis. Il est vrai que les citoyens peuvent refuser de payer cette taxe, mais si leurs propriétés sont saisies par les marshals, l'Etat défendra-t-il les biens de ses citoyens ? La question est grave, car le maire Patton a répondu à la sommation de la cour que le Conseil de ville allait s'occuper de cette affaire et qu'ordre serait donné pour la levée de cette taxe. Voilà où nous en sommes, et voilà ce que nous ont valu les ménagements excessifs que nos diverses administrations municipales ont toujours eus pour une certaine catégorie de porteurs de bons.

Théâtre de l'Opéra.

Le sujet de *Carmen*, l'opéra qui doit être représenté ce soir, est emprunté à une nouvelle de Mérimée. La scène se passe en Espagne. Carmen est un type poétique de gipsy, devenue grisette, coquette, séduisante et capricieuse, aimant par dessus tout le chant et la danse et prête à tout sacrifier à sa fantaisie du moment. Elle est, au moment où s'ouvre l'action, ouvrière à Séville dans une fabrique de cigarettes. Le premier acte se passe sur une place de Séville remplie de peuple et de soldats. Une fille de la campagne, Michaela, apporte au brigadier José une lettre de sa mère, mais elle ne le trouve pas parmi les soldats et s'enfuit pour échapper à leurs obsessions.

José arrive avec une autre troupe de soldats et apprend que Michaela le cherche ; il confesse à son officier qu'il l'aime. Survviennent les ouvrières en cigarettes et après elles Carmen qui est l'objet de l'attention générale et qui après avoir chanté une chanson d'amour qui peint son caractère capricieux, lance son bouquet à José qu'elle ensorcèle de ses regards. Suit une scène entre José et Michaela dans laquelle le brigadier cherche à fuir le souvenir de Carmen. A la suite d'une querelle avec une autre ouvrière, Carmen est arrêtée et confiée à José qu'elle enjôle de nouveau et qui se prête à sa fuite.

L'acte II se passe à la taverne de Lillas-Pastia, où Carmen se trouve avec d'autres bohémiennes. Elle apprend de l'officier que José a été arrêté puis relâché. Le beau torédador Escamillo se mêle à la fête et Carmen lui verse à boire.

Des contrebandiers proposent d'engager Carmen dans une affaire, mais celle-ci refuse d'aller avec eux sans José ; elle essaie vainement d'enjôler celui-ci par ses chants et sa danse, mais à la suite d'une querelle avec son officier, il déserte et se joint aux contrebandiers.

L'acte III représente les contrebandiers dans les montagnes. Carmen impatientée de la jalousie de José lui tourne le dos, et s'amuse à consulter les cartes qui lui prédisent la mort. Michaela arrive à la recherche de José. Escamillo et José ont eu duel au couteau au sujet de Carmen qui survient à temps pour arrêter le bras de José prêt à frapper son rival. Le brigadier apprend par Michaela que sa mère est mourante et quitte Carmen en la menaçant de sa vengeance si elle lui est infidèle.

L'acte IV nous ramène à Séville sur la place à l'entrée de l'arène où ont lieu les combats de taureaux. Carmen a suivi Escamillo, et elle déclare à José que tout est fini entre eux. Un chœur annonce la victoire du torédador et Carmen vent aller le rejoindre ; après de vains efforts pour la dissuader, José la poignarde au moment où Escamillo paraît.

L'auteur de la musique de cet opéra, George Bizet, est mort la veille de la première représentation, et n'a pu jouir du succès que son œuvre a obtenu sur toutes les scènes lyriques.

Le rôle de Carmen sera chanté par la gracieuse Mlle Belocca. MM. Baldanza et Storti chanteront les rôles de José et d'Escamillo, et Mlles Valerga et Lancaster seront de Frasquita et Mercédès.

La salle sera certainement pleine ce soir à cause de l'attrait de la nouveauté. Nous espérons qu'elle le sera aussi demain à l'occasion de la représentation de *Lucie* offerte par M. Strakosch à la Société des Servantes des Pauvres. Le public de la Nouvelle-Orléans toujours si charitable tiendra à honneur de rendre fructueuse la recette si généreusement offerte par le directeur de la compagnie italienne. Après avoir donné leur argent pour leur plaisir, les habitués ne refuseront pas d'ajouter une légère contribution pour participer à un plaisir allié à une bonne œuvre.

On nous prie d'expliquer que les billets vendus au prix d'une piastre pour cette représentation, serviront à retenir des loges, des parquets et des stalles aux prix ordinaires, c'est-à-dire qu'il faudra 8 billets pour une loge de 4 places, deux pour une stalle ou un parquet.

Pour entendre la Litta, une admirable vocaliste, et le ténor Baldanza dans *Lucie* et pour contribuer à soulager de nombreuses infortunes et des misères cachées, aucun habitué n'hésitera à prendre des billets.

Nous regrettons d'avoir à annoncer que, par suite d'une indisposition de Melle Singer, le spectacle a dû être changé hier soir. Beaucoup de personnes ont profité de l'offre qu'a faite la direction de rendre l'argent, mais il est resté un auditoire assez respectable pour entendre *Lucie de Lammermoor*. Des applaudissements ont été prodigués à Melle Litta et à M. Petrovich, qui a chanté hier soir le rôle d'Edgar avec beaucoup de talent. Ces deux artistes ont eu un très grand succès.

☞ Coiffez-vous élégamment et à bon marché à la chapellerie Robt. E. Lee.

Une grave erreur.—Beaucoup de gens sont d'opinion que plus un établissement est vaste et plus on doit y vendre cher ; c'est là une grave erreur. Un établissement bien situé, tout grand qu'il soit, peut offrir le marchandise à plus bas prix que, toute qu'il, étant mal situé et étant plus petite, vendant moins et sont forcée de faire leurs profits sur les petites ventes. Plus un magasin vend et plus les prix peuvent être bas, les bénéfices étant obtenus par l'épaisseur des ventes et la rapide liquidation du stock.

A ce sujet, des maisons vendant à bas prix peuvent vendre beaucoup, nous pécrons l'Hôtel Mansard, qui chaque jour est encombrée d'acheteurs nécessaire de toutes les parties du pays et qui en certaint plus satisfaits qu'ils n'y étaient venus.

Achetez votre chaudron aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet 4 rue Carondelet.

☞ Chapeaux de tous genres au magasin de Robt. E. Lee.

Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle.—Nous publions aujourd'hui le rapport annuel de cette Société qui se fait remarquer par son excellente organisation et la régularité avec laquelle elle fonctionne. L'effectif de ses membres se maintient toujours entre cinq et douze cents ; c'est donc une des sociétés de bienfaisance les plus nombreuses de la Nouvelle-Orléans. Indépendamment de l'assistance médicale accordée aux sociétaires et à leurs familles, soit à domicile, soit à l'asile, la société a délivré aux veuves et aux sociétaires dans le besoin des secours s'élevant à $1,227 90.

Les chiffres donnés dans le rapport, indiquent l'importance de l'assistance médicale accordée par la société.

Les avantages qu'offre à chacun de ses membres la Société française, tout tels que nous ne saurions trop engager tous les résidents français à n'y faire recevoir, soit pour en profiter, soit pour coopérer à l'œuvre éminemment utile de cette organisation.

Le docteur J. Toustré a été nommé par acclamation médecin de l'asile de la Société, poste qu'il remplit depuis plus de douze ans avec un zèle et une habileté qui rendent ses services précieux pour la Société. Le Dr P. de Rouaïx a été chargé du service extérieur pour la partie supérieure de la ville, dont il s'est acquitté très consciencieusement, et le service de la partie inférieure de la ville a été confié au Dr Souchon, dont les capacités comme médecin et chirurgien offrent toutes les garanties désirables.

Le secrétaire, le collecteur et le gardien de l'asile ont été réélus et les pharmaciens restent les mêmes que par le passé.

La situation financière de la société est satisfaisante. L'encaisse qui était, l'année dernière, à pareille époque de $2190 41, se trouve élevée à $3368 69, grâce à l'absence d'épidémie et à la salubrité exceptionnelle de la ville, pendant l'année qui vient de s'écouler.

Un ecueil d'empêre au Mexique.—Nous avons publié divers extraits et rendu compte de l'intéressant volume qu'a publié sous ce titre M. E. Masseras, ancien rédacteur en chef du *Courrier des Etats-Unis*, de l'*Ere nouvelle*, de Mexico, et de la *France*, actuellement co-directeur de la *Nouvelle revue*. MM. Hébert & Cie viennent de recevoir un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage qui contient des informations historiques pleines d'intérêt sur l'essai d'empire au Mexique. Ceux qui désirent lire le volume de M. Masseras, feront bien de se hâter, car l'envoi reçu à la librairie Hébert sera vite épuisé.

ALMANACHS POUR 1880—Nous avons reçu de MM. Hébert & Cie. de jolis almanachs de cabinet, calculés pour la Nouvelle-Orléans et ornés chacun d'une jolie vignette coloriée.

THEATRE St-CHARLES.—Le vieux Drury ouvrira ses portes dimanche sur 21 du courant, pour recevoir la foule que ne peut manquer d'attirer la première représentation des "Chevaliers de la Plaine," jouée par la troupe de Wm F. Cody. Les Chevaliers de la Plaine, sont une pièce amusante et intéressante du commencement à la fin, et qui ne contient aucun de ces traits repoussants comme on en voit tant dans les drames du jour, surtout dans les drames de frontière. M. Cody est une grande considération sur le Buffalo Bill d'il y a trois ou quatre ans, comme acteur. Il a des manières faciles et plaisantes. Sa spécialité de tirer la carabine est fort remarquable. Le dance de guerre des Pawnies forme un trait principal de la pièce qui ne peut manquer d'être bien reçue par les amis du vieux Drury. A dimanche !

ACADEMIE DE MUSIQUE. — Hier soir, "Horrors" a été joué pour la dernière fois devant une nombreuse assemblée, ce soir, sur demande, on donnera "Hiawatha" dont la musique est si vive, si originale et si agréable. Demain, vendredi, grande représentation d'adieu "Belles in the Wood" et samedi soir, 20 décembre, la troupe pantomime Humpty-Dumpty, de Tony Denier, ouvrira la semaine de Noël.

COCK PIT.—On verra par une annonce insérée aujourd'hui dans nos colonnes, que le Cock Pit de la Louisiane sera ouvert pour la saison à partir de dimanche, 21 du courant. Le Pit est situé au coin des rues Dumaine et Roman.

Maison Danziger.—Nous appelons l'attention du public sur l'annonce que M. Danziger insère dans nos colonnes de ce jour. Cette maison vient de recevoir le plus magnifique assortiment de jouets d'enfants, de poupées françaises que l'on ait jamais vu à la N. O. Elle offre aussi en vente un nombre infini d'objets de fantaisie aussi variés qu'élégants qu'elle vend à des prix extrêmement modérés.

Nous invitons le public à visiter ces magasins et sont étalés une incroyable quantité d'articles de tout genre, merveilleusement propres à faire les plus ravissants cadeaux de nouvel an. Allez s'il vous plaît admirer le cœur, les vitrines de M. Danziger, 131 rue Canal, et n'oubliez pas de consulter l'annonce ci-après.

Nous appelons l'attention du public sur l'annonce que publie aujourd'hui M. Sembre dans nos colonnes. Une visite à son magasin, coin St-Louis et Royale, convaincra tout le monde de la modicité de son prix. Nous insistons surtout sur son vaste assortiment de poupées françaises articles. Elles sont affichées à des prix défiant toute concurrence. Quant à son stock de vêtements, vagons, rocking horses, jouets de toutes sortes, il est des plus variés et des mieux choisis.

SIROP PECTORAL—Le Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé jouit en ce pays d'une réputation parfaitement méritée. On ne connaît rien de meilleur pour les toux, les rhumes et toutes les affections de la poitrine et des poumons. Il a été essayé maintes fois et tout autant de fois, le résultat a été satisfaisant. Nous pouvons donc le recommander en toute sureté. Il se vend chez tous les droguistes et chez A. Carrouché, agent pour la Louisiane, rue de Chartres 39.

Chaque climat produit végétalement les principaux remèdes aux maladies qui lui sont propres. Le Quinquina, le Navet Sauvage, et tant d'autres encore précieux, sont ici sous notre main. Frappé de cette vérité, un pharmacien, M. B. Laplace, a tiré du Navet Indien toutes ses qualités, et il le présente sous la forme d'un SIROP des plus savoureux, guérissant les désordres des organes de la respiration.

La maison de Philip Werlein est si bien et si favorablement connue dans tout le Sud que nous avons à peine besoin de la recommander à ceux de nos lecteurs qui peuvent avoir besoin de pianos ou d'autres instruments de musique. M. Werlein réclame pour ses pianos qui ont été fabriqués en ce pays, un son meilleur, une touche plus légère, une plus grande force de durée que les pianos importés d'Europe, et les vend à un prix considérablement inférieur. Chaque piano est par lui pleinement garanti, et si le piano acheté ne donne pas satisfaction, il sera changé ou l'argent sera remboursé.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

2—Un bon entrepreneur pour les rues et la voirie est la préparation des "Zoutetter's Bitters" qui sont remarquablement puissants pour vaincre la torpeur de cet organe. Son seule usage est excellent toutes leur dosse de l'estomac et mets encore de la vigueur et lui met à même de tirer du gaz le plusieur de différemment qui lui est imposé par la simple présence leur dites poudre en fragments et [illegible]. Ils entre, comme ils sont le cheval par et s'échappent certaines impuretés du sang, les bitters engagent leur utilité en les rendant et en les excrétant. (Bon de quelques) ; capitaines, marchands de vin, organes importants, ils tombent dans un état de langueur qui est le précurseur habituel de la maladie. Qu'ont-ce qui peut rendre un plus grand service qu'un remède qui leur fera à nouveau plus grande activité quand ils sont torpides ? [illegible] 4 par de [illegible] plus dangereuses que celles qui affectent les nerfs ; et un remède qui les détermine en leur donnant du ton et de la force [illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1879.

LE Conseil d'Administration dont le mandat expire ce jour (20 novembre 1879) a l'honneur de soumettre à MM. les sociétaires le résumé de ses travaux.

COMITE DE VISITANCES.

Rapport du trésorier.

Au 24 novembre 1878, la balance en caisse était de	$3,120 41
Reçu de divers donations, etc	252 00
Produit net du Bal	612 20
Reçu de la Fête Champêtre	365 50
Reçu pour cotisités	10,288 50
25 sociétaires	430 00
10 insignes	16 50
Total général des recettes	$14,449 00
Dépenses à déduire :	
Assurances, taxes	$153 01
Médecine	1,158 00
Pharmacie	1,062 20
Frais généraux	52 75
Remboursement	11 10
Ouvrierks	40 00
Secours	225 00
Annonces, frais de bureau, impressions	222 91
Départ. des	92 75
Pension	50 00
Gardien	3,080 47
246 Bons de secours	1,227 90
Collecteur	72 00
Balcrage, Gaz, Charbon	139 68
Ameublement et réparations aux tombeaux	104 00
Funérailles	1,783 00
Remboursé à l'asile	265 05
Levée d'hypothèque	6 50
Total général des dépenses	$11,090 37
Balance en caisse ce jour	3,358 69 — 14,449 06

Balance en caisse au 24 novembre 1878 ..... $1,422 41
Ce jour : même balance 1,422 41

Rapport du Comité d'admission.

La société au 24 novembre 1878 se composait de	1,166 membres.	
Admis depuis cette époque	117	1283 membres.
Sur lesquels il faut déduire		
Démissionnaires	8 membres.	
Décédés à l'asile	6	
Décédés à domicile	14	
Rayés	110	138
Effectif actuel		1,145 membres.

Chiffre ainsi qu'il suit :

Présidentiaires à l'asile	6
Exempts des quotités	4
Mon-bres honoraires	5
Veuves de sociétaires	83
Fils de sociétaires	86
Membres actifs	972
Total égal	1,145 membres

Rapport du Comité de finances.

Ce Comité a délivré 51 ordres pour funérailles, ainsi répartis :

Sociétaires	20	
Epouses de sociétaires	5	
Enfants	26	Total 51 ordres.

Nous avons délivré à titre de bienfaisance à nos veuves et sociétaires dans le besoin, 246 bons de secours, représentant un montant connexe, la somme de $1,227 90.

A l'asile, nous avons 6 pensionnaires entretenus aux frais de la Société.

10 Sociétaires sont exempts du paiement de la quotité mensuelle et jouissent de tous les privilèges de la Société.

Service médical.

Le médecin de l'Asile, le Dr J. Toustre, a soigné 90 malades qui y ont séjourné 3428 jours. Presque toutes les affections étaient chroniques ; 3 malades y ont passé leur année. Nous avons à déplorer la perte de 5 malades (4 de 3 pensionnaires).

Le Dr F. de Rouïdes chargé du service de la partie supérieure de la ville a donné soin à 561 malades, qui ont nécessité 2561 visites.

Le regretté Dr D'Aquin, qui, jusqu'au mois de mars a eu charge de la partie inférieure, a donné ses soins à 220 malades et fait 736 visites. Le Dr F. de Rouïdes, qui, après le départ du Dr D'Aquin a continué ce service, a soigné 514 malades et fait 1451 visites. Ce qui fait un total de 5048 visites pour le service médical à domicile. En récapitulant notre service médical, tant à domicile qu'à l'Asile, nous trouvons que 1485 malades ont reçu les soins de la Société ; en outre de ces soins l'Asile a rempli et délivré 435 prescriptions des docteurs de la société.

A noter changement à la 464 fait dans la division du service médical.

Le service administratif pour l'exercice 1879-80 est composé ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection de 30 novembre 1879 :

Président, J. SCHWEITZER, 106 rue Royale.
Vice-Président, F. LIMET, du journal l'Abeille.
Trésorier, A. CASTEL, coin Royale et du Maine.

Comité de Finances :

J. Larrieu, Jr, Halle St Bernard ou 313 rue Orléans.
U. Sahuqué, 19 rue du Maine ou 137 rue Bourbon.

Comité d'admission :

P. P. Chabert, 834 rue de Chartres.
G. Pérez, 313 rue Lafayette.

Comité de Secours :

J. Le Blanc, 265 rue Decatur.
A. Mailhan, 111 rue Perdido.
G. Fajagas, 311 rue Decatur.
J. B. Junqua, 27 et 29 rue Royalle.
J. Lafaure, 154 rue Dauphine.

Le Conseil informe MM. les Sociétaires qu'il a fait les nominations suivantes :

Secrétaire, L. Simon, 246 rue du Maine ou chez Collecteur, F. Mangolle, 252 rue Villere.
Jardien de l'asile, J. P. Dufour.
Docteur de l'asile, Dr J. Toustre, 168 rue des Ursulines.
Docteur pour la partie supérieure de la ville : Dr Edmond Sanchez, 198 rue Royale.
Docteur de la partie inférieure de la ville : Les pharmaciens de la société.

Par ordre du Président,

J. SCHWEITZER,
L. SIMON, Secrétaire. 16 déc.—3t

RAPPELEZ-VOUS, TOUS, QUE POUR

Les toux, les rhumes

Et toutes les affections de la POITRINE ou des POUMONS il n'y a pas de meilleur remède que cette ancienne et célèbre préparation si favorablement connue du public sous le nom

SIROP PECTORAL BALSAMIQUE DE DUCONGÉ

ESSAYEZ-EN !

A vendre par A. CARROUCHÉ, agent pour la Louisiane, rue de Chartres 39.

Aussi par tous les droguistes.

19déc—1m

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de Jefferson.

LES Officiers et Membres de cette Association sont par les présentes notifiés qu'une Assemblée générale extraordinaire de cette Société, aura lieu le dimanche 21 décembre 1879, à 2 heures P. M., au local habituel No 586 rue du Camp, au Coin du marché des Magnolias.

Le but de cette réunion consiste : A désigner les candidats aux diverses fonctions pour l'année 1880, en vue des prochaines élections, et de déterminer la date des dites élections, celle fixée par la Constitution, savoir : le premier jeudi de janvier, de chaque année, se trouvant fixée, cette année, le 1er Jour de l'An.

N.-B.—Le Conseil d'Administration s'assemblera, ce même jour, au dit local, à 2 h. P. M. précises. (Les amendes seront de rigueur.)

Par ordre du Président :

J. M. DEBRAUDTEURAX,
Secrétaire.

16 déc—6t

Charles Tronilly,

67 CHARTRES STREET, 67

VIENT de recevoir par les dernières steamers d'Europe, et pour Compte de Noël, un assortiment de Bijoux de Bohême et Bijoux Français de Paris, St Louis et de Vienne. Aussi, Articles riches en vrai Cuir de Russie, Ceinturerie de fantaisie. Bretelles et Cravates, Parfumerie, Savonnerie et Articles de Fantaisie. Articles riches en vrai Cuir de Russie, Ceinturerie, Bretelles et Cravates, Parfumerie, Savonnerie et Articles de Fantaisie.

Corsets Français,

Spécialité pour la fabrication des parapluies (cadres pour le commerce des Indes). 14déc—1m—20ct

DANZIGER,

131 rue du Canal,

INAUGURATION

—ET—

GRANDE OUVERTURE

POUR LA

Noël et Jour de l'An,

—DE—

JOUETS,

POUPÉES FRANÇAISES

—ET—

Articles de Fantaisie.

Notre importation de POUPÉES et Jouets est une nouvelle entreprise chez nous et comprend la plus grande variété d'objets qui se soit jamais exhibée à la Nouvelle-Orléans.

Nous avons reçu 50 caisses d'articles de fantaisie pour ce dans l'étranger, que nous avons mis dehors pour inspection.

Notre grand Bazar, pendant la prochaine quinzaine, sera ouvert jusqu'à 10 heures du soir pour accommoder le public, et nos vitrines sont toujours assez grandement illuminées.

Nous énumérons quelques articles :

1000 des plus belles Poupées en cire et biscuit avec articulation. Ce sont les plus belles poupées importées.
100 Magnifiques ombrelles japonais fantaisie, Plumes, Fleurs, etc., etc.
200 Garnitures Cristal, Ornements.
25 Garnitures Jardilière.
5000 Nouveaux articles fantaisie de toute sorte, tels que Panier à ouvrage, Panier avec Parfum, Boîtes à ouvrage, Nécessaire, etc., etc., etc.
125 Sacs en cuir à $1.25, $1.50 $1.75 et $2.
2000 Belles fantaisies de tout genre, les dernières nouveautés en Boîtes à mouchoirs, depuis $1 jusqu'au plus belles.
1500 Porte-monnaie à 10, 20, 25, 40, 50, 75 cts, $1 et au-dessus.
Etui à musique, Boîtes à ouvrage, Bénitiers, Parfumerie, Ornements de tête en or et argent, Bracelets de grand et fantaisie, Colis et Mac, chaînes bracelets et 10,000 autres articles de fantaisie.

Eventails !

Grande nouveauté en Brocatelle cachemire les [illegible] la dernière transmission et obtenus de manière à pouvoir les vendre pour moins que les prix d'importation.

50 beaux Eventails Neufs.

320 Barbes véritable dentelle de $1.50 à $20.00.
120 de Pétaches.
150 Couvertes dentelle Broderie et entrée.
600 Couvertes coin à 50 cts et au-dessus.
200 Fanfards coin à 50 cts.
1650 Fanfards coin à 50, 75 cts, $1 et $1.50.
500 Mouchoirs brodés depuis 25 cts.
99 Mouchoirs dentelles Patrouses très fins, à $3.50.
300 Mouchoirs Vêtements appliqués, de $1 à $50.00.
800 douzaines Mouchoirs à couleur pour dames à $2 valant $4.
300 douzaines Mouchoirs couleur, cuvette et fantaisie.

$4000 de Parfumerie,

fantaisie en cristal, bouillon, en boîtes velours et cuir.

Les articles de fantaisie et-dessus sont tous marqués très bon marché, et dénotent une nouvelle entreprise sans les Jouets marqués, comme d'habitude, de manière à maintenir notre réputation de bon marché habituel.

Prêts à des occasions de bonne heure.

Aux enfants nous recommandons de rendre visite à Santa Claus.

DANZIGER,

131 rue du CANAL,

Bateau Tonto.

19déc—

GRANDE VENTE

—DE—

Vins et de Liqueurs importées, &c.,

POUR LA COMMODITÉ DES CONSOMMATEURS,

—PAR—

C. E. GIRARDEY, Encanteur,

IL SERA VENDU,

Le JEUDI, 18 Déc. 1879, à midi,

A SON BUREAU,

No. 30 RUE DU CAMP,

Entre Common et Gravier,

D'ORDRE ET POUR COMPTE

De MM. A. ROCHEREAU & Cie,

Les marchandises ci-après garanties avec tous les rapports :

VINS EN BARRIQUES.
VINS EN CAISSES.
VINS BLANC.
EAU-DE-VIE.
SHERRY.
MADERE, &c.

16déc—3t

MAISON C. ROUYER,

Coin Chartres et Conti. Nlle-Orléans.

M. C. ROUYER appelle l'attention du public sur l'immense variété de son stock de marchandises qu'il a en main actuellement et qu'il vendra à des prix extraordinairement réduits. Son assortiment comprend en bijouterie toutes espèces : montres de chasse, pendules françaises et américaines, lunettes de toutes façons, médecine d'opticiens, etc., etc. Egalement un grand choix d'orfèvrerie de table. Spécialités pour les couverts en argent.

M. ROUYER se recommande spécialement pour la réparaturage et certificrie de toutes sortes. Réparations de bijoux, montres, pendules, lunettes, pince-nez, etc. Garantie est donnée pour tous les objets qui sortent du laboratoire.

Achetez-y, vous ne vous en repentirez pas. Il est or et de vieil argent.

Il est à remarquer que le maison a été [illegible] les ventes de [illegible] ; ce qui prouve que le public n'y perte en grand nombre et [illegible] de la maison.

Allez tous chez MARX Frères pour du bon et du bon marché. 73 rue du Canal.

La maison MARX Frères ne vend qu'à Prix Fixe et toutes les marchandises sont marquées en chiffres.

Elle est ouverte le DIMANCHE jusqu'à Deux heures.

17déc—GP PP

En débarquement des vapeurs suivants :

Par vapeur Mary Tatham.

100 caisses Irish Whiskey,
50 .. de Jersey Rhénisé de.
25 .. de Scotch Malt de.

Par vapeur Heyward.

100 barils Rum A la de E. J. Burke.
50 .. Allsopps ..
200 .. Guinns Stout ..

Par barque Rodgers Ecaire de Rhénisée.

150 paniers BUILLEPLAGNIOL.
150 de de de 24qt ..
300 caisses VERMOUTH, HOILLY FRAT & CO.

Par vapeur Plantain de Liverpool.

150 barils Guinns Porter de E. J. Burke.

A vendre par

SCHMIDT & ZIEGLER,

49, 51, 53, 55 rue South Peters.

14 déc—3t

The Latest Champagne Out !

DRY

KRUG & Co REIMS

We take pleasure of saying that, in connection with the standard type of Moore Krug & Co's wine, we are now prepared to promptly fill all orders for the "DRY KRUG," which has met with such general favor all over the United States, and which we now confidently submit to the appreciation of our Southern friends.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the United States.

9 Déc.—1 m.

A LOUER,

Le bâtiment nouveau de 100 pieds de long sur 40 pieds de large, rue Bourbon et Quartier, Nouveaux et dans depuis le 1er novembre.

Publiant à M. L. Dufour, Bureau de l'Abeille.

JOUETS ! -- JOUETS !

—CHEZ—

B. SEMBRE,

Coin St-Louis et Royale.

Reçu par les derniers steamers un joli choix de Cadeaux pour Noël et Jour de l'An.

Porte-monnaie neuve et dentelle, Boîtes à cravates, Bijouterie, Jolis Etrennelles de salon, Cravates, Mouchoirs pour dames.

GANTS DE PEAU—Article spécialité à 50 cts la paire.

Gants d'Alexandre pleinement garantis, vendus à $1 00 ordinaire.

Grand choix de Cravates pour hommes.

Foulards de Lyon, Mouchoirs batiste, Chemisettes Balbigan, linge de dames.

Chemises et Pardessus.

L'assortiment de Chemises françaises est complet.

Gantoyes, Brosseries, Parfumerie.

500 dozen POUPÉES Françaises offertes à grand sacrifice.

Tous nos prix extrêmement réduits sont marqués en chiffres connus.

NOTA—Un sabotaire en demi-gros très versant un grand avantage à s'assortir chez moi.

17déc—et 1er janv

ENCAN. ENCAN.

—AU—

BUREAU DE PRÊTS SUR GAGES.

Coin des rues Conti et Bourbon.

SEYAR & BECOUFIER, Plaidés J. Spear, encanteur.

Tous les objets non réclamés, sans exception, sont bonnes [illegible] à vendre pour [illegible] 23 décembre 1879, savoir : vendus sous Halle à l'encan et à l'amiable à partir de LUNDI, 22 décembre 1879, à 11 heures de matin.

ET LES JOURS SUIVANTS.

Un immense assortiment d'articles nouveaux et d'occasion sera vendu en même temps.

VENEZ ET EXAMINEZ.

12déc—PP JOE. ANGLADE.

A

LA MAISON

Marx Frères

Pour vos habillements de Noel et du Jour de l'An.

Costumes pour Enfants et Jeunes Gens.

Costumes pour Enfants et Jeunes Gens.